

Plan info



Dans ce numéro :

Editorial	1
L'école	2
Stations Mandrin	2
Tri Recyclage	3-4
Nettoyons la nature Economie d'énergie	4
Finances PLU, Route d'Izeaux, Dégâts d'orage,	5
CCAS, Mission Locale de la Bièvre	6
Brioche, défibrillateur, Nuisances sonores Etat-Civil	7
Horaires mairie, Commissions communales	8

Editorial

Ce bulletin vous retrace en quelques pages le travail effectué par l'équipe municipale.

L'année 2009 fut une année de poursuite de travaux engagés les années précédentes.

Nous avons, en coordination avec la commune de St Paul, réalisé et terminé l'élargissement et le renforcement de la route d'Izeaux. Reste la réalisation des travaux sur cette même commune.

Nous espérons que par la suite, le département acceptera le classement de cette route dans la voirie départementale.

Toujours dans la voirie, les dégâts d'orage du mois de septembre 2008 ont grevé de façon inattendue le budget de la commune. Tous les travaux sont aujourd'hui terminés.

Souhaitons ne pas avoir à supporter à nouveau de tels événements.

Mais, soyons très réalistes et sachons relativiser.

Puissent la désolation et les horreurs causées par les séismes à l'autre bout du monde nous inciter à faire la part des choses et apprécier notre qualité de vie.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a avancé, mais pas comme nous l'avions souhaité. Aujourd'hui, nous attendons l'avis de la DDE sur le règlement afin de pouvoir poursuivre les travaux. Ceci dit, ne perdons pas de vue que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ne favorise pas le

développement de nos petites communes rurales.

Pour 2010, notre réflexion principale portera sur l'assainissement en coordination avec la communauté de communes.

Notre organisation publique est promise à modification. Cantons, régions et regroupements de communautés de communes seront sûrement modifiés ou regroupés dans les années à venir. Sujet qui nous touche directement.

Il est vrai que les superpositions des différentes structures méritent des réformes importantes, tant sur le plan économique que pour leur efficacité.

Sur le plan communal, je tiens à remercier très sincèrement les différentes associations pour leur dynamisme et leur engagement dans la vie du village.

Le CCAS fait un travail exemplaire dans l'organisation des après-midi conviviaux. Merci à tous pour ce temps consacré à la communauté. Merci à la commission information principalement Hélène et Bernard pour la sortie de ce journal.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Je voudrais que cette année 2010 soit pour vous la moins difficile possible sur le plan matériel et la plus heureuse possible dans vos familles.

Jean- Paul BERNARD, Maire

L'école

Madame Isabelle BARATIER, remplaçante de Madame ALESSI, actuellement en congé maternité, a accueilli 23 élèves le Jeudi 3 septembre 2009, jour de la rentrée des classes.

Douze enfants sont en CP et onze en CE 1. Les trois sections de Maternelle sont, cette année, regroupées à l'Ecole de St Paul d'Izeaux.

Entre septembre et décembre 2009, les enfants ont bénéficié de dix séances à la Piscine de la Côte St André.

Les écoliers du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) se sont retrouvés pour le spectacle de Noël à St Paul d'Izeaux le 17

décembre dernier. Ils se réuniront à nouveau pour le Carnaval à Plan et à la Forteresse pour le spectacle de fin d'année.

Nous en profitons pour saluer le travail de Madame BARATIER et la remercier pour son dévouement.

Nous leur souhaitons une année 2010 à la fois studieuse et joyeuse !

Cette année le loto du sou des écoles SAINTFORPLAN se déroulera le dimanche 21 mars 2010 à 14h à la salle Gabriel MARTIN.

Nature et environnement

Stations Mandrin



Le Maquisard avant vandalisme.



Après vandalisme



L'implantation des stations Mandrin est pratiquement terminée (Voir Tableau). Financée par des subventions européennes, elle a été coordonnée et supervisée par la communauté de communes.

La station de Plan a malheureusement été vandalisée. Une plainte a été déposée par CCBTA *

* (Communauté de Communes Bièvre Toutes Aures)

COMMUNES	THEME	LIEU-DIT
Bevenais	La Capture	Centre Bourg (en attente d'être posé)
Bressieux / St Pierre de Bressieux	La Ruse	La Croix Trouva
Brion	Le Supplice	Col de la Croix Toutes-Aures
La Forteresse	Le Chef de Famille	Chorieu
Plan	Le Maquisard	Les Bruyères - sur la route du Camp de César
St Etienne de St Geoirs	Les campagnes Son Trésor La Maison	Etang Chanclau Château des Ayes Devant le parvis de la mairie
St Geoirs	Un Bandit au Grand Cœur	Devant le parvis de la mairie
St Michel de St Geoirs	Le Bel Homme	Montolivet
St Paul d'Izeaux	Le Roi de Prusse	Pied Pollon
Sillans	Le Chapeau	Etang du Meunier

Nature et environnement

« Le tri n'a pas la côte »....

Pour la première fois, on constate une diminution des performances sur le tri de nos déchets à recycler et trop de refus de tri !

Réagissons !!! Le geste de tri reste indispensable pour protéger notre environnement, alors ne perdons pas de vue les consignes pour faire le bon tri !

Le Tri : Quel est le bon geste ?



Perspectives

La CCBTA (*) qui a la compétence du ramassage des ordures ménagères étudie actuellement la mise en place d'une redevance incitative qui remplacera la taxe des ordures ménagères. Elle sera basée sur le volume des ordures du foyer. (Échéance 2012.)

(*) Communauté de Communes Bièvre Toutes Aures

Rappel :

A PLAN, les containers posés à côté du tri sélectif sont réservés à la salle des fêtes. Il serait souhaitable de ne pas y déposer des ordures ménagères puisque la collecte se fait au porte à porte.

Evènement :

Cette année 2010 marquera les 10 ans de la collecte sélective sur le territoire du S.I.C.T.O.M. (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) A cette occasion, une visite du centre de tri est organisée.

Rendez vous le 5 juin 2010

au centre de tri du SICTOM à Penol

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Nouveauté :

A partir du mois de MARS 2010, le S.I.C.T.O.M. des pays de la bièvre disposera d'un site internet : www.sictom.bievre.fr

Compostage individuel

Les commandes de composteurs reprendront dans le courant du premier semestre 2010. Proposé à 30 € par composteur de 325 litres muni d'un bio-seau et d'un mélangeur (deux composteurs maximum par foyer). Les bons de commande sont à retirer en mairie. A la réception de la commande, le S.I.C.T.O.M. propose un atelier compostage à l'issue duquel chacun pourra récupérer son composteur. Deux opérations sont organisées dans l'année: une au printemps, l'autre en automne.

Piles et cartouches d'impression

Nous rappelons que la collecte des piles est en place dans les mairies, écoles primaires, collèges et lycées. La collecte des cartouches usagées de fax, imprimantes, photocopieurs est également en place dans les déchetteries. N'hésitez pas à les rapporter en vue d'un recyclage.

Nature et environnement

Chasse à la cartouche

Les déchetteries intercommunales sont maintenant équipées pour recevoir les douilles vides de carabines et de fusils de chasse. Alors, amis chas-

seurs, ayez le bon réflexe, pensez à ramasser vos douilles et nous pourrons leur donner une deuxième vie, tout en préservant la nature.

Opération « Nettoyons la Nature »

Parrainée par les Centres LECLERC, l'opération « Nettoyons la nature » est l'occasion d'aborder, de façon concrète, l'écocitoyenneté et le respect au quotidien de son propre environnement.

Nous étions une trentaine, enfants, parents, grands-parents, membres de la Société de Chasse, du tennis Club, du C.C.A.S. à participer à cette

opération le 26 septembre 2009.

Trois groupes se sont constitués pour suivre des itinéraires différents et se retrouver aux étangs. Quatre vingt kilos de déchets ont été collectés, essentiellement du verre et du plastique.

Au retour, un goûter bien mérité a été offert par le C.C.A.S.. Merci à tous pour votre participation pleine d'enthousiasme.



Départ des bénévoles



Rassemblement



Trophée de chasse



Réconfort

Economies d'énergie et énergies renouvelables

Une O.P.A.H. pour aménager et rénover votre patrimoine

Des subventions pour habiter mieux ou pour louer un logement performant

La Communauté de Communes Bièvre Toutes Aures a mis en place une **OPAH** : **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** pour une durée de 3 ans. Cette Opération vise à aider financièrement les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leurs logements. Cette action est soutenue par l'A.N.A.H., (l'Agence Nationale de l'Habitat.)

Nous vous informons que cette O.P.A.H. s'adresse à la fois aux propriétaires occupants, aux propriétaires de logements locatifs ou encore aux propriétaires de logements inoccupés qui souhaitent les mettre de nouveau en location après travaux de mise aux normes.

La Communauté de Communes Bièvre Toutes Aures

a missionné le cabinet d'étude URBANIS, pour vous accompagner dans vos démarches de travaux et vous aider à constituer vos dossiers de demande de subvention (après vérification de l'éligibilité de votre situation). Ce service est mis gratuitement à votre disposition.

Pour obtenir un premier conseil personnalisé, contacter **URBANIS au 04 72 84 80 84** pour prendre rendez-vous lors de la prochaine permanence qui se tiendra dans les locaux de la Communauté de Communes Bièvre Toutes Aures à St Etienne de St Geoirs (ZAC Grenoble Air Parc).

Si les questions concernent votre **résidence principale**, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition/ non imposition.

Si les questions concernent un **logement locatif ou vacant**, la surface habitable et le montant de loyer nous seront utiles.

Dans les 2 cas, apportez les devis que vous aurez fait établir le cas échéant.

IMPORTANT : Les travaux ne doivent pas commencer avant d'avoir déposé un dossier et d'avoir reçu une autorisation écrite des organismes financiers

Les finances

Budget communal 2008	Réalisé
Recettes de fonctionnement	268.463,12 €
Dépenses de Fonctionnement	146.247,40 €
Résultat	+122.215,72 €
Recettes d'investissement	228.153,73 €
Dépenses d'investissement	356.531,60 €
Résultat	-128.377,87 €

Budget primitif communal 2009	Prévu
Recettes de fonctionnement	230.120,00 €
Dépenses de Fonctionnement	230.120,00 €
Résultat	0,00 €
Recettes d'investissement	357.940,00 €
Dépenses d'investissement	357.940,00 €
Résultat	0,00 €

Taxes	Taux 2008	Taux 2009
Taxe d'habitation	9,45 %	10,59 % (*)
Foncier bâti	10,20 %	12,41 % (*)
Foncier non bâti	30,27 %	33,92 % (*)
Taxe professionnelle	8,13 %	Supprimée

(*) Taux intégrant la part de la CCBTA, ce qui donne une variation de la part communale de +2,5 %

Urbanisme et bâtiments communaux

Point sur le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Le P.L.U. suit son cours, nous attendons l'avis des services de l'équipement sur le règlement du P.L.U. pour que le conseil municipal puisse arrêter le projet. Ensuite le P.L.U. sera soumis à l'enquête publique..

Les étapes restant à mettre en œuvre sont:

L'enquête publique

La durée est d'un mois. Celle-ci sera précédée d'une réunion publique d'information

Route d'Izeaux

Les communes de Plan et de St Paul d'Izeaux ont terminé les travaux. Lorsque la commune

(affichage en mairie, parution dans les journaux)

L'approbation

Le P.L.U. est approuvé par délibération du Conseil Municipal.

L'élaboration du P.L.U. s'inscrit à l'intérieur d'un règlement bien défini. Conscients de son incidence sur le devenir harmonieux de notre commune, les réunions, échanges et concertations ont permis d'avancer dans cette perspective.

d'Izeaux aura réalisé la part des travaux qui lui incombe, le classement en route départementale pourra être demandé.

Dégâts d'orage

Suite aux gros orages du 4 septembre 2008, les travaux de remise en état des routes et chemins communaux sont terminés. Le goudronnage du passage du Truc et de la route de l'église a été réalisé.

Informations diverses

CCAS

Après-midi inter-âges

Ils ont repris en septembre après deux mois de vacances !

Tous les 15 jours, le lundi de 14 heures 30 à 17 heures, c'est au minimum une vingtaine de personnes qui se retrouvent à la Salle Gabriel Martin .

L'ambiance est sympathique, la belote et le scrabble ont toujours autant de succès. Les activités manuelles ont permis de contribuer efficacement à la décoration des arbres de Noël et à l'illumination de la salle des fêtes le 8 décembre dernier.

Quant aux gâteaux, tartes ou brioches, ils sont toujours là pour accompagner un café ou un verre de cidre.

Un grand merci à tous les participants et bienvenue à tous ceux qui voudront se joindre à nous. En vous rappelant que vous pouvez passer un court instant ou tout l'après-midi que vous ayez 3 ans ou 30 fois trois ans !

Sapin de Noël

Nous étions nombreux à nous retrouver le 8 décembre pour décorer les arbres de Noël à la Salle Gabriel Martin.

A 15 heures 30, les enfants de l'école, chargés des décorations qu'ils avaient confectionnées, ont

« lancé les opérations... ». Ils furent bientôt suivis, à 17 heures, par les plus petits arrivant de St Paul d'Izeaux, les plus grands de retour de La Forteresse et les collégiens. Ce fut un vrai plaisir de les voir s'affairer autour des arbres ! Chacun a eu fort à faire pour accrocher guirlandes, étoiles, boules de Noël, paquets-cadeaux de toutes tailles, préparés par les participants aux après-midi conviviaux, complétés par les prêts ou dons des parents des enfants. De nombreux lumignons installés tout autour de la salle sont venus apporter un peu de féerie à cette soirée. Papillotes, mandarines et vin chaud ont donné un avant goût de Noël.

Merci à tous pour votre présence et votre contribution à rendre ce moment chaleureux.

Soirée Théâtre en perspective....

Une soirée Théâtre sera proposée au printemps prochain.

Nous vous en informerons plus précisément le moment venu.

Le bénéfice de cette soirée, comme celui de celle organisée en décembre 2008, permettra de financer d'autres moments de convivialité.

Don du sang : un geste généreux

Comme toutes les années, le don du sang à Plan a eu lieu le lundi 2 novembre 2009.

91 personnes sont venues donner leur sang. La prochaine collecte à Plan aura lieu le 25 octobre 2010 à 17h.

MISSION LOCALE DE LA BIEVRE

La M.O.B. (Mission Orientation Bièvre) a pour mission principale **d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du circuit scolaire rencontrant des difficultés pour entrer dans la vie active.** Les jeunes sont accueillis par des Conseillères leur proposant des réponses adaptées à leurs attentes et leurs besoins par une relation personnalisée et globale.

Autres compétences :

- **Accompagnement des adultes** bénéficiaires du RSA.
- **Maison des adolescents.** Présente depuis avril

2009 sur notre territoire, la Maison des Adolescents a mis à disposition de la Mission Locale une psychologue qui reçoit et écoute les jeunes.

Validation des acquis et de l'expérience : la MOB a été labellisée Point Relais Information et Conseils (PRIC) pour la validation des acquis et de l'expérience.

Véronique FERROIL, en charge du dossier, accueille, informe, oriente le public intéressé.

Contact : Mission Locale de la Bièvre

103 rue Chorier BP 38 38270 Beaufort

Téléphone : 04 74 79 18 18

Mail : mob@mlbievre.com

Informations diverses

Association ESPOIR

La vente des brioches au profit de l' Association LESPOIR, association pour la recherche contre le

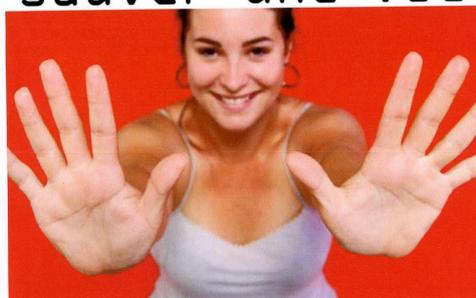
cancer, a rapporté cette année la somme de 345 Euros. Merci à tous pour votre accueil et votre générosité.

Défibrillateur

Cet été, un défibrillateur a été installé à l'entrée de la cour du Secrétariat de Mairie.

Vingt cinq personnes sont aujourd'hui formées à son utilisation. Nous les remercions de s'être mobilisées et d'avoir donné de leur temps pour cette formation. Celle-ci a été dispensée par un moniteur de la Croix Rouge, le 13 octobre 2009, à la Salle Gabriel Martin. Merci également à la Fédération de Cardiologie pour le financement de

Vos mains peuvent sauver une vie



Près d'un français sur deux connaît les gestes qui sauvent la vie. Et vous ?

ces formations. La Croix Rouge de VOIRON organise des formations complètes aux premiers Secours (PSC1 – Prévention et Secours Civique) en 10 heures au prix de 60 Euros. Information et Inscription le Mardi de 9 h à 11h et 14h à 16 h et le Vendredi de 18 h à 19 h ou sur

www.croix-rouge.fr.

Adresse : 5 rue Genevoise
38500 VOIRON
Tél : 04 76 05 08 35

Nuisances sonores

Extrait de l'Arrêté préfectoral concernant les nuisances sonores :

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations et fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains. »

Pour le bien-être de tous, nous vous remercions de respecter ces directives.

Etat civil

Bienvenue au bébé

• Julia GELSOMINO né le 5 juillet 2009 Fille d'Yvan GELSOMINO et de Caroline BOUCHET

Félicitations à ses parents et vœux de santé à Julia.

Meilleurs vœux aux mariés

• François ARANEGA et Céline MICOUD

• Se sont mariés le 1 août 2009

Bloc Notes

Horaires d'ouverture au public de la mairie 375 rue Jean Bernard 38590 PLAN

Les mardis de 13h30 à 16h30.

Tel : 04.76.65.59.31

Fax : 04.76.93.37.40

Les vendredis de 8h30 à 12h30.

Mel : plan.38590@wanadoo.fr

Commissions et représentations communales.

Représentants communaux au sein d'organismes extérieurs.

	BTA (1)	SIE (2) La Forteresse	SIABHBLV (3)
Titulaires	J.P. Bernard R. Tirard-Gatel	J. Di Santo G. Richard	J.P. Bernard
Suppléants	S. Biserta	B. Cuzin	A. Nichele

(1) BTA (Bièvre Toutes Aures)

(2) SIE (Syndicat Intercommunal d'Electricité)

(3) SIABHBLV (Syndicat intercommunal Hydraulique Bièvre Liers Valloire)

Commissions communales

Nota : Le Maire préside toutes les commissions.

	Ecole	Finances (Budget)	Salle des Fêtes	CCAS	Impôts (Titulaires)
Titulaires Membres	S. Biserta K. Garcia A. Nichele H. Pouget	K. Garcia H. Pouget J.P. Bernard J. Di Santo	S. Biserta K. Garcia H. Pouget H. Alibrandi J. Di Santo	S. Biserta A. Nichele H. Pouget G. Richard J.P. Bernard	M. Cl. Buisson S. Doublier L. Bernard (bois) Rob. Genevey Métat J. M. Pouget A. Richard
	Eau Assainissement	Voierie	Bâtiments Communaux	CIAT(1)	Impôts (Suppléants)
Titulaires Membres	A. Nichele J. P. Orcel	G. Richard J. P. Bernard J. Di Santo J. P. Orcel	G. Richard J. P. Bernard J. Di Santo J. P. Orcel	K. Garcia H. Pouget H. Alibrandi B. Cuzin J. Di Santo	A. Nichele M. J. Silvin M. Garcia F. Michel-Gordaz (bois) J. Orcel R. Tirard-Gatel

(1) CIAT : Communication Information Animation culture Tourisme

CAOA (Commission d'Appel d'Offre et d'Adjudication)		
Président	Titulaires	Suppléants
J. P. Bernard	H. Pouget G. Richard B. Cuzin	A. Nichele H. Alibrandi J. Di Santo

CCAS
Membres extérieurs
M. Cl. Buisson G. Clavel S. Rouleau N. Vachet